BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 25 mars 2022	***N° 2022-161***

Convocation du 18 mars 2022
Aujourd'hui vendredi 25 mars 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :
M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Alain CAZABONNE, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCINA, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à M. Didier CUGY
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY
Mme Pascale BRU à Mme Amandine BETES
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN
Mme Nathalie DELATTRE à M. Christophe DUPRAT
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Marie-Claude NOEL
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Harmonie LECERF
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Fabien ROBERT à Mme Christine BONNEFOY
Mme Agnès VERSEPUY à M. Fabrice MORETTI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Stéphane PFEIFFER de 13h15 à 15h40 et à partir de 18h16

M. DELPEYRAT à Mme Typhaine CORNACCHIARI à partir de 16h37
Mme Véronique FERREIRA à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h
Mme Céline PAPIN à Brigitte BLOCH de 13h15 à 15h40
M. Patrick PAPADATO à Mme Fannie LE BOULANGER jusqu'à 11h et de 14h30 à 16h50
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 18h
M. Baptiste MAURIN à M. Serge TOURNERIE à partir de 18h05
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à M. Jacques MANGON à partir de 15h30
M. Patrick BOBET à M. Gwenaël LAMARQUE à partir de 14h30
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 15h55
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 12h10
M. Max COLES à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de17h
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 18h
M. Guillaume GARRIGUES à M. Gwenaël LAMARQUE jusqu'à 10h45
Mme Anne-Eugénie GASPAR à M. Thierry TRIJOULET à partir de 13h19
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Claudine BICHET à partir de 18h20
M. Cyrille JABER à Mme Harmonie LECERF jusqu'à 13h15 et à Mme Eve DEMANGE à partir de 13h15
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN à partir de 18h09
Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET de 13h15 à 15h30
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 16h10
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE à partir de 18h15
Mme Eva MILLIER à M. Thierry MILLET à partir de 15h30
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Simone BONORON à partir de 14h30
M. Frank RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 13h30
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 13h16
Mme Nadia SAADI à M. Guillaume MARI à partir de 13h15 à 13h38
M. Kévin SUBRENAT à M. Christian BAGATE à partir de 17h

EXCUSE(S) :
Monsieur Philippe POUTOU.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :
Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 17h45
Mme Simone BONORON à partir de 18h11
M. Thomas CAZENAVE de 13h22 à 13h38
M. Christophe DUPRAT à partir de 17h45
Mme Anne FAHMY de 13h22 à 13h38
Mme Fabienne HELBIG de 13h22 à 13h38

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 25 mars 2022**	***Délibération***
	Direction Développement Economique	***N° 2022-161***

Economie sociale et solidaire (ESS) - Soutien métropolitain à l'Institut d'études politiques de Bordeaux en 2022 pour l'organisation des Rencontres du Réseau inter-universitaires de l'ESS (RIUESS) à Bordeaux - Subvention - Décision - Autorisation

Monsieur Alain GARNIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation du Réseau inter-universitaire de l'ESS (RIUESS)

Le Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS) s'est constitué en 2000 autour de membres fondateurs issus de quatre universités, Lyon 2, Aix Marseille 2, Valenciennes, Toulouse 2-Le Mirail et d'un centre de recherche, le Centre de recherche et d'intervention pour la démocratie et l'autonomie (CRIDA) à Paris.

Le RIUESS organise depuis 2001 ses rencontres annuelles sur la base d'une gestion par les universités accueillantes. Quinze ans plus tard, avec des membres issus d'une trentaine d'universités, il apparu nécessaire d'aller vers une structuration juridique afin de promouvoir la formation et la recherche en Economie sociale et solidaire (ESS) à l'université.

L'association RIUESS a été créé en novembre 2015 et a tenu sa première assemblée générale aux rencontres de Montpellier le 25 mai 2016. Cette association a pour objet la promotion de la recherche et de la formation en Economie sociale et solidaire. A cette fin, l'association promeut la recherche et les échanges entre chercheurs, enseignants et acteurs en économie sociale et solidaire et favorise toute manifestation scientifique en relation avec l'économie sociale et solidaire, en particulier les rencontres annuelles du RIUESS.

Le RIUESS s'ouvre également largement à l'international. Il permet aux enseignants et chercheurs francophones de diverses disciplines – économie, sociologie, gestion, droit, communication, sciences politiques, géographie, etc. – de confronter leurs travaux, notamment à travers ses rencontres annuelles, et d'enrichir leur offre de formation.

Il se donne ainsi pour ambition de participer pleinement aux débats collectifs actuels sur les devenirs possibles de l'ESS, notamment par une plus grande visibilité de ses positions et analyses.
La recherche et la formation universitaires sont des composantes à part entière du dynamisme de l'ESS, c'est pourquoi elles ont besoin de la reconnaissance pleine et entière des pouvoirs publics.

Programme des Rencontres nationales 2022 du RIUESS

Les rencontres du RIUESS ont lieu chaque année dans une université membre du RIUESS différente.

Elles durent 3 jours et ont pour vocation à accueillir 300 à 500 participants issus du monde de la recherche, de la formation et des acteurs de l'ESS.
Sur les journées des 1, 2 et 3 juin 2022, l'Institut d'études politiques (IEP) de Bordeaux a été sélectionné pour accueillir cet évènement fédérateur en lien avec la création de la nouvelle Chaire « Territoires de l'ESS » de l'IEP.

La programmation est constituée sur la base d'un appel à communication corédigé par :

- une trentaine de chercheurs et chercheuses de la région Nouvelle-Aquitaine,
- une dizaine de membres du Conseil scientifique national (CSN) issus du RIUESS.

Les rencontres du RIUESS 2022 auront pour thématique : « L'ESS : actrice des transitions ? ». Elles permettront un échange croisé entre acteurs de l'ESS et chercheurs :

- sur la question du changement systémique induit par la crise sanitaire que nous avons traversée et des transitions qu'il suppose dans des domaines aussi variés que l'écologie, le travail, la solidarité, la démocratie, l'éducation, l'alimentation, la consommation ou le numérique,
- sur la contribution de l'ESS aux transitions actuelles à toutes les échelles, du local au global, et des mutations qu'elle traverse elle-même en cette période. Répondre à ce questionnement permettra ainsi de valoriser la résilience et la flexibilité de l'ESS qui sait, à la fois, être sur le terrain et reposer les questions dans un cadre politique.

Ces enjeux seront explorés lors des Rencontres RIUESS 2022, autour des axes suivants :

- <u>Axe 1 : Stratégies du changement et place de l'ESS</u>
  Cet axe permettra d'explorer les enjeux des stratégies du changement (ex : Le changement doit-il se faire dans la continuité ? Ou passe-t-il nécessairement par des ruptures ? Sous un mode consensuel ou en assumant les clivages ? Comment concevoir le changement ? Comment repérer finement ces changements et leur degré de radicalité ? Cet axe invite aussi à s'interroger sur les conceptions du changement au sein même de l'ESS. Quelles postures de transition l'ESS défend-elle ? Quelle place pour les coalitions dans les dynamiques de changement ? Quels équilibres trouver entre partenariats public-ESS et alliances avec les entreprises privées engagées dans la RSE ?

- <u>Axe 2 : Le rôle de l'ESS dans un monde en transitions</u>
  Cet axe abordera la manière dont l'ESS se recompose et s'approprie les nouveaux besoins, aspirations et rapports sociaux. Une large diversité de thématiques sera évoquée comme les enjeux de relocalisation (agricole, alimentaire, etc.), le tourisme, qui se réinventent après la crise, la transition numérique, accélérée avec la crise, à l'origine de nouvelles fractures auxquelles l'ESS peut répondre, ou encore le vieillissement et le handicap, marqués par le virage inclusif.

- <u>Axe 3 : L'ESS en transitions, enjeux politiques et orientations</u>
  L'économie sociale et solidaire connaît, elle aussi, des transitions. On constate que les structures de l'ESS se réorganisent, se transforment. Comment s'orientent les principales évolutions de l'ESS, dans un contexte d'expansion, voire d'internationalisation ? Selon une approche sur les formes organisationnelles, quels sont les principaux enjeux de gouvernance, de financement ou de gestion auxquels sont confrontées les structures de l'ESS ?

- <u>Axe 4 : La recherche-action, la recherche à visée de transformation sociale</u>
  Ce dernier axe cherche à comprendre comment la recherche-action accompagne les transitions. En faisant le pont entre science et société, la recherche-action permet la production de connaissances et le développement par l'action. De fait, elle constitue une forme de transformation des pratiques de la recherche. C'est un processus qui s'inscrit, par définition, dans un objectif de transformation sociale. Cet axe pourra également permettre l'émergence de réflexions sur le rôle de l'ESS dans les

pratiques de recherche-action. L'ESS, proche des territoires et des chercheurs académiques, semble historiquement être disposée à y tenir un rôle important.

Enfin, en filigrane de ces rencontres sera abordée également le portage politique et technique des sujets de l'ESS au sein des relations internationales, avec la présence du réseau européen ESS Forum international, spécialiste du plaidoyer politique en matière ESS auprès des institutions internationales (Organisation des nations unies, Commission européenne, Organisation internationale du travail, etc.), et par ailleurs membre du Comité directeur du Global social economy forum (GSEF), dont la ville de Bordeaux est présidente depuis 2021, avec la suppléance de Bordeaux Métropole.

Budget prévisionnel 2022 de l'événement

Charges	**En €**	**Recettes**	**En €**	**%**
Achats		**Subventions d'exploitation**		
Achats d'études et prestations de service	8 000	Région	4 000	10,4%
		Département	4 000	10,4%
Fournitures administratives	100	Bordeaux Métropole	4 000	10,4%
Autres fournitures	500	Institut de la Caisse des dépôts et consignations pour la Recherche	6 000	15,7%
Autres services extérieurs				
Publicité, publications	12 000	Aides privées	7 000	18,3%
Déplacements, missions et réceptions	11 800	**Autres produits de gestion courante**		
Charges de personnel		Inscriptions	7 200	18,8%
Rémunérations du personnel	2 450	Transferts de charges	-	-
Autres charges de personnel	3 440	Autofinancement Chaire TerrESS	6 090	16%
Total (en €)	**38 290**	**Total (en €)**	**38 290**	**100%**

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L5217 -2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 3 novembre 2021,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de l'Institut d'études politiques (IEP) de Bordeaux est recevable, et que les Rencontres du réseau RIUESS qu'il accueillera en juin 2022 concourent à approfondir les travaux sur l'Economie sociale et solidaire et à maintenir le lien entre la recherche universitaire sur le sujet avec les acteurs de terrain issus de l'ESS,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer à l'Institut d'études politiques (IEP) de Bordeaux une subvention de fonctionnement de 4 000 € pour l'organisation et l'accueil des Rencontres du réseau RIUESS à Pessac du 1er au 3 juin 2022,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention

ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2022, chapitre 65, article 657382, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 mars 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **31 MARS 2022** **PUBLIÉ LE :** **31 MARS 2022**	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Alain GARNIER